



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

relations avec le Parlement : personnel

Question écrite n° 71838

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre des relations avec le Parlement sur l'intégration des femmes dans les postes de responsabilité au sein de son ministère. Il lui serait reconnaissant de bien vouloir lui indiquer le pourcentage de femmes travaillant dans ses services, par catégories, et si son ministère entend mettre en place des moyens tendant à favoriser et à promouvoir par le travail et les responsabilités la place des femmes dans la société.

Texte de la réponse

Le ministre des relations avec le Parlement informe l'honorable parlementaire que son ministère n'a pas d'administration propre, mais dispose, en tant que de besoin, de la direction des services administratifs et financiers du Premier ministre. En conséquence, il n'est pas directement concerné par la mise en oeuvre de politiques publiques relatives à la gestion administrative du personnel.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71838

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : relations avec le Parlement

Ministère attributaire : relations avec le Parlement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 janvier 2002, page 258

Réponse publiée le : 1er avril 2002, page 1818